

## 09-04-2018 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière tenue le 9 avril 2018, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger  
Siège #2: Monsieur Richard Fournier  
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre  
Siège #4: Madame Micheline Morin  
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absent:  
Siège #1: Monsieur Réjean St-Laurent  
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent

Est également présent, les membres du conseil jeunes et sa mairesse de l'école Ste-Marie de Sayabec;

Mairesse: Émy-Jade Blanchette  
Siège #1: Madame Rosalie Vallée  
Siège #2: Monsieur Sheldon Corbin  
Siège #3: Madame Émilie Gagné  
Siège #4: Monsieur Samuel Labranche  
Siège #5: Madame Keira Levasseur  
Siège #6: Madame Audrey Bouchard

Tous formant quorum sous la présidence du maire Jean-Paul Bélanger et de la mairesse Émy-Jade Blanchette. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire et Madame la mairesse déclarent la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2018
4. Lecture et adoption des comptes
5. Correspondance et information
  - a) -----
6. Invitations
  - a) Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia
  - b) Déjeuner budget avec M. Rémi Massé
  - c) La Caravelle
  - d) Bouffe... et Nous
7. Demandes de don et d'appui
  - a) Camp musical du Lac Matapédia
  - b) Relais pour la vie
8. Bilan annuel – Conseil jeunes et son maire
9. Abrogation des résolutions 27-18 et 50-18
10. Adjudication d'un contrat pour les travaux de voirie rue Principale et de l'Église, dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet RIRL et du programme d'aide financière TECQ
11. Dépôt du rapport d'inspection 2017
12. Avis sur l'orientation préliminaire de la CPTAQ concernant une demande d'autorisation en vertu de l'article 59 de la LPTAA – Dossier 382761
13. Fin de contrat pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de voirie sur la rue de l'Église et sur la rue Principale
14. Réparation du pont 04495
15. Parc Intergénérationnel – FDT – MRC de La Matapédia

16. Parc Intergénérationnel – Caisse Vallée de la Matapédia
17. Transport adapté
18. Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
19. Demande de remboursement pour réparation
20. Suivi de dossiers
21. Divers: a) b) c) d)
22. Questions de l'assemblée
23. Levée de la réunion

**60-18**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Le point divers reste ouvert. Correction: Aux points 15 et 16, le mot parc est remplacé pour Jardin. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**61-18**

**Adoption du procès-verbal**

Proposé par Micheline Morin et résolu que le procès-verbal du 12 mars 2018 soit adopté tel que rédigé étant donné que chaque membre du conseil en a reçu une copie et en a pris connaissance. Correction: résolution 39-18, la facture de SEAO n'est pas de 45.66 mais plutôt de 22.83. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**62-18**

**Lecture et adoption des comptes**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que les comptes suivants soient adoptés et payés. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**COMPTES DÉJÀ PAYÉS**

Boulangier Jessy, 30 déplacements au 1 <sup>er</sup> avril 2018	150.00
Ent. Clermont Gauvin, 5 <sup>ième</sup> vers déneigement	17 598.43

**COMPTES NON PAYÉS**

Bonichoix, #674530, articles nettoyages	12.82
Ateliers Léopold Desrosiers, #41866, panneaux signalisation	263.54
Boutique Travailleur, #247528, eau camping gelée	316.18
Camping Qc, #46910, frais de classification	283.31
Clérobéc, #21747, matériels Hôtel de Ville	16.56
Conciergerie d'Amqui, #143482-143483, collectes mars et suppl.	1 221.87
Exc. M. Perreault, #4581-4586, eau camping gelée et dégager neige fossé	1 057.77
FQM, #2408-2409, 2 formation élu éthique	563.38
Fournier Anicet, 5 <sup>ième</sup> vers. déneigement	474.28
Jean Anna, #221418, souper représentants (Table d'harm.)	300.00
Kopilab, #220213, fourniture bureau (papier)	45.65
Laboratoire BSL, #68055-68056, analyses des eaux	318.06
Papeterie Bloc-Notes, #717233, fourniture bureau (papier)	68.99
Petite caisse, #141600-141710-141730, timbres, médiaposte et carte cell	88.34
PG Solutions, #9866, fourniture bureau (chèques)	416.10
Télus, Hôtel de Ville au 28 mars 2018	463.43
URLS, adhésion 2018-2019	75.00
Fournier Anicet, #2, déneigement bois de chauffage	80.32
Kopilab, #221113, photocopieur (mars)	127.17
Petite caisse, médiaposte (alzheimer)	28.92
Télus, au 4 avril Centre PÉSTP	160.08

*Au point 6a de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal et la population que le Centre de Femmes de la Vallée de la Matapédia invite les femmes à une conférence lundi le 14 mai à Amqui sur le thème «Développer des outils pour se reconstruire».*

**63-18**

**Déjeuner budget avec M. Rémi Massé**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil mandate Jean-Paul Bélanger, maire à représenter la municipalité lors d'un déjeuner avec monsieur Rémi Massé, député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia. Ce déjeuner aura lieu le 11 avril prochain à Amqui. La municipalité remboursera les frais de déplacement et le coût d'inscription de 25\$. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 6c de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal et la population que La Caravelle les invite à leur AGA le 19 avril prochain à Amqui.*

*Au point 6d de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal et la population qu'il y aura un 4<sup>ième</sup> rendez-vous Bouffe... et Nous, le 21 avril prochain à Causapsal.*

**64-18**

**Camp musical du Lac Matapédia**

Proposé par Micheline Morin et résolu que le conseil municipal accepte de faire un don de 200\$ au Camp musical du Lac Matapédia afin de les aider financièrement dans leur projet d'amélioration d'infrastructures.

**65-18**

**Camp musical du Lac Matapédia**

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia est l'un des organismes culturels majeurs dans notre région;

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia bonifie la qualité de vie pour les familles de La Matapédia et de l'attractivité du milieu;

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia Améliore l'offre touristique en accueillant des familles de partout au Québec;

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia contribue significativement à la formation de la relève artistique dans la région de même qu'à l'élargissement des publics;

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia maintient dans le milieu une offre culturelle et artistique accessible et de grande qualité;

Considérant que le Camp musical du lac Matapédia souhaite poursuivre et bonifier les partenariats avec le milieu;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal appui le projet d'amélioration des infrastructures du Camp musical du Lac Matapédia. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**66-18**

**Relais pour la vie**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas accepte de faire un don de 25\$ pour la 4<sup>ième</sup> édition du Relais pour la vie. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**67-18**

**Bilan annuel – Conseil jeunes et son maire**

Proposé par Émilie Gagné et résolu que le conseil jeunes et son maire dépose leur bilan annuel 2017-2018. Madame la Mairesse demande à chaque conseiller et conseillère présents s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**68-18**

**Abrogation des résolutions 27-18 et 50-18**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil municipal abroge la résolution 27-18 adoptée le 5 février dernier et la résolution 50-18 adoptée le 12 mars dernier. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**69-18**

**Adjudication d'un contrat pour les travaux de voirie rue**

**Principale et de l'Église, dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet RIRL et du programme financière TECQ**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas désire faire réaliser des travaux de voirie sur la rue Principale et de l'Église;

Considérant qu'une demande d'aide financière a été présentée au Ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Considérant que suite à cette demande, la municipalité a reçu l'accord de principe RIRL-2017-552A dans laquelle le MTMDET juge conforme le projet déposé aux modalités d'application du programme et confirme l'admissibilité à une aide financière pouvant atteindre 90%;

Considérant que la municipalité financera les travaux par règlement d'emprunt;

Considérant qu'un appel d'offres publics a été effectué sur le SEA0 et que 4 soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme;

1- Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc	401 538.06\$
2- Eurovia Vinci (Québec)	449 607.15\$
3- Entreprises CLAVEAU Ltée	539 826.97\$
4- Transport en vrac St-Denis	457 495.87\$

En conséquence, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu:

1- D'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de voirie sur la rue Principale et de l'Église à Les Entreprises L. Michaud & Fils (1982) inc au montant de 401 538.06 taxes incluses;

2- Ledit contrat est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt de la municipalité par le MAMOT;

3- Ledit contrat est conditionnel à la signature de l'entente légale confirmant les engagements de la municipalité de Saint-Cléophas et du MTMDET;

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Au point 11 de l'ordre du jour, j'informe le conseil municipal et la population qu'un rapport d'inspection municipale a été déposé par M. Vincent Aubin, inspecteur municipal, indiquant que 17 permis et 19 certificats ont été émis durant l'année 2017. Un total de 50 pour l'année 2017 comparativement à 52 en 2016.*

**70-18**

**Avis sur l'orientation préliminaire de la CPTAQ concernant une demande d'autorisation en vertu de l'article 59 de la LPTAA (Réf. : Dossier 382761)**

Considérant que le 13 mai 2015 le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté la résolution CM 2015-073 dans le but de soumettre une seconde demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA);

Considérant que le 7 octobre 2015 une rencontre de négociation CPTAQ/MRC/UPA a permis de convenir d'une entente sur les îlots déstructurés devant faire l'objet d'une autorisation résidentielle à portée collective de la part de la CPTAQ sur le territoire des municipalités de Albertville, Amqui, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Cléophas, Saint-Damase, Saint-Vianney et Sainte-Îrène;

Considérant que le 1<sup>er</sup> novembre 2017 la CPTAQ a donné une orientation préliminaire favorable à une autorisation visant l'aliénation et l'utilisation à des fins résidentielles des lots situés à l'intérieur des îlots déstructurés sur le territoire la municipalité de Saint-Cléophas ;

Considérant que pour rendre sa décision finale la CPTAQ doit recevoir un avis favorable de la MRC de La Matapédia, de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et des municipalités concernées relativement à l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier numéro 382761 portant sur une demande d'autorisation résidentielle à portée collective;

En conséquence, il est proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas donne un avis favorable à l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier numéro 382761 portant sur une demande d'autorisation résidentielle à portée collective. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

#### **71-18**

#### **Concernant la fin de contrat pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de voirie, dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet RIRL**

Considérant que la municipalité a octroyé un contrat au service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour la réalisation des plans et devis en lien avec la demande RIRL-2017-552;

Considérant que la municipalité a reçu une entente de contribution financière pour l'élaboration des plans et devis par le MTMDET;

Considérant que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

En conséquence, il est proposé par Réjean Hudon et est résolu:

- 1- Que la municipalité atteste de la fin des travaux d'élaboration des plans et devis et autorise le paiement de la facture # 19253;
- 2- Que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTMDET en lien avec ces travaux.

Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

#### **72-18**

#### **Réparation du pont #04495**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas a reçu une lettre du MTMDET en date du 26 février dernier concernant des recommandations pour réparer le pont #04495;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu que le conseil municipal mandate Jessy Boulanger pour faire les travaux nécessaires afin de régulariser la situation. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

#### **73-18**

#### **Jardin intergénérationnel – FDT – MRC de La Matapédia**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas plantera un jardin intergénérationnel et investira un montant de 15 000\$;

Par conséquent, il est proposé par Micheline Morin et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse une demande d'aide financière à la MRC de La Matapédia dans le cadre du FDT pour un montant de 10 000\$ afin d'implanter un parc intergénérationnel et que le conseil désigne madame Katie St-Pierre, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet nommé ci-haut. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**74-18**

**Jardin Intergénérationnel – Caisse Vallée de la Matapédia**

Considérant que la municipalité de Saint-Cléophas implantera un jardin intergénérationnel et investira un montant de 15 000\$;

Par conséquent, il est proposé par Richard Fournier et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas fasse une demande d'aide financière à la Caisse Vallée de la Matapédia pour un montant de 10 000\$ afin d'implanter un parc intergénérationnel et que le conseil désigne madame Katie St-Pierre, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet nommé ci-haut. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**75-18**

**Transport adapté et collectif**

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la municipalité de Saint-Cléophas contribue financièrement aux services de transport adapté et collectif dispensés par le Service de transport adapté la Caravelle inc. sur le territoire de la MRC tel que prévu aux prévisions budgétaires 2018 de la MRC de La Matapédia. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**76-18**

**Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Proposé par Roland St-Pierre et résolu que la municipalité fasse une demande au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal en 2018 pour un montant de 20 000\$ qui servira à faire des travaux dans un des secteurs problématiques sur la rue de l'église. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

**77-18**

**Demande de remboursement pour réparation**

Considérant que madame Joanie Parent fait une demande de réclamation à la municipalité après avoir brisée sa voiture sur la rue de l'église;

Considérant que madame Parent affirme qu'il n'y avait aucune signalisation pour avertir qu'il y avait des vallons;

Considérant qu'après vérification, madame Jessy Boulanger, employée municipale, est en mesure de confirmer que des cônes avaient été déposés à cette endroit;

Par conséquent, il est proposé par Réjean Hudon et résolu que le conseil mandate la directrice générale à prendre information supplémentaire afin que le conseil puisse prendre une décision éclairée lors de la séance du 7 mai prochain.

## **Au point 20 de l'ordre du jour:**

### **Suivi de dossier**

<b>Réjean St-Laurent:</b>	Absent
<b>Richard Fournier:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Roland St-Pierre:</b>	Un dossier est en cours et sera déposé en mai prochain.
<b>Micheline Morin:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Normand St-Laurent:</b>	Absent
<b>Réjean Hudon:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Jean-Paul Bélanger:</b>	Rien pour ce mois-ci
<b>Jessy Boulanger:</b>	Madame Carmen Houde du MDDELCC est venue faire l'inspection à la station de pompage, il y a quelques petits ajustements à faire mais rien de grave. Consommation: 1 013 litres/jour/résidence
<b>Katie St-Pierre:</b>	Rien pour ce mois-ci

### **78-18**

#### **Levée de la séance**

Proposé par Réjean Hudon et résolu par le conseil municipal que la séance soit levée à vingt heures dix minutes (20h10). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

*Jean-Paul Bélanger*

Maire

*Katie St-Pierre*

Directrice général et sec.-très.